

## ACTUALITÉ DU CONTRAT DE TRAVAIL Loi TEPA – Clauses sensibles

Mardi 27 novembre 2007  
Maison de l'Amérique Latine, Paris  
9h – 18 h



Le Groupe Revue Fiduciaire organise une journée d'étude pour vous permettre de maîtriser l'actualité essentielle du contrat de travail.

- Quelles sont les incidences pratiques de la loi TEPA en entreprise ? Comment mettre en œuvre de façon pertinente les exonérations de charges sociales qui en découlent ?
- Quelles sont les opportunités offertes par le portage salarial ?
- Quelles sont les dernières actualités en matière de clauses sensibles du contrat de travail ?

### Avec les interventions de :

- Patrice ADAM, Maître de conférence à l'Université de Nancy II
- Jean-Yves KERBOURC'H, Professeur à l'Université de Haute Alsace
- Nicolas LÉGER, Avocat à la cour, Cabinet Freshfields - Bruckhaus - Deringer, Docteur en Droit
- Marie Françoise LEMAITRE, Adjointe à la sous-directrice des relations individuelles et collectives du travail, Direction Générale du Travail
- Yves ROUSSEAU, Conseiller juridique auprès de l'ANPE
- Christophe WILLMANN, Professeur à l'Université de Rouen

### Objectifs de la journée :

- Évaluer les opportunités de la loi TEPA en matière de durée du travail en entreprise
- Appréhender ses incidences pratiques au regard de l'exonération des charges sociales
- Faire le point sur les dernières actualités en matière de clauses sensibles du contrat de travail
- Maîtriser les subtilités du portage salarial

### Public concerné :

- Directeur, Responsable des Ressources Humaines
- Responsable du personnel
- Avocat en Droit social
- Directeur administratif et financier
- Dirigeant d'entreprise

### Directeur scientifique

---

**Christophe WILLMANN**, Professeur à l'Université de Rouen

Laure HONNORAT - Service Conférences

Tél : 01 47 70 44 46

[lhonorat@grouperf.com](mailto:lhonorat@grouperf.com)